

## Egalité, inégalités...une démocratisation ségrégative ?

Jean Paul Laurens, maître de conférence à l'université Paul Valéry était notre grand invité au dîner-débat du 14 mars 2006 à Montpellier.

Pour ce sociologue, si l'école d'aujourd'hui apparaît massivement plus juste que celle d'hier puisque le niveau général de la population s'est très largement élevé, l'orientation est pourtant mal vécue par les jeunes et leurs familles. Puisque chacun est aujourd'hui responsable de sa réussite ou de son échec, l'école devient alors comptable des échecs et des inégalités qu'elle génère.

S'il y a élévation générale des niveaux de connaissance, il ne semble guère y avoir une réduction des différentiels. Les écarts restent constants, particulièrement dans les filières et les domaines traditionnellement « faits » pour les futures élites. C'est aussi le cas en terme d'insertion professionnelle. La démocratisation semble donc s'être réalisée à travers des filières moins valorisées. De fait elle est ressentie comme une démocratisation ségrégative.

Il existe toujours un fort lien entre le milieu socio- culturel et les ouvertures de choix, notamment lorsqu'il s'agit de l'enseignement supérieur. Les jeunes issus de l'émigration sont bien accompagnés tant qu'ils restent dans le système de formation. Mais par la suite, à diplôme équivalent, ils ont deux fois moins de chance de trouver un emploi. De plus, celles et ceux qui trouvent du travail se trouvent davantage fragilisés dans leur carrière. Quant aux filles, si elles réussissent mieux à l'école, elles s'engouffrent toutes dans les mêmes filières qualifiées de "moindre valeur".

L'offre locale de formation influence les demandes d'orientation et les conditions de réussite sont loin d'être équivalentes d'une région à l'autre. Ainsi les résultats du baccalauréat varient de 50% à 80%. C'est aussi le cas d'une école à l'autre (centre ville, banlieue, campagne...).

Ces différences se traduisent par des inégalités de résultat, d'orientation et d'insertion. Les caractéristiques de l'établissement où l'on se trouve scolarisé influencent elles aussi massivement les intentions d'orientation. Il existe aussi un lien fort avec le revenu économique des parents (45% des étudiants travaillent pour payer leurs études alors que les autres se consacrent exclusivement à leur cursus).

La politique structurelle de chaque école permet enfin d'adapter les pratiques aux attentes sociales de la population majoritaire. Et dans ce contexte l'attitude des parents joue également son rôle d'autocensure.

Des enfants inégaux entrent dans le système éducatif qui d'une certaine façon transforme les inégalités en "valeurs" scolaires. Les écarts se creusent dès la maternelle mais le collège produit en deux ans deux fois plus d'inégalités que le primaire. Il paraît plutôt les accélérer que de les réduire.

Le processus se poursuit au lycée à travers le choix des options et des langues. Les garçons et fils de cadres sont particulièrement surreprésentés en S, filière qui, loin de répondre à sa vocation d'initiation scientifique, apparaît bien plutôt comme ségrégative, assurant à ses élites des ouvertures multiples.

Du débat qui a suivi cette analyse, il ressort que la réponse ne se trouve sans doute pas dans la seule école que l'on a chargée, à outrance peut-être, d'une mission d'assimilation et de normalisation.

Dans une société française très hiérarchisée et socialement peu mobile les modifications plus globales des environnements créent de multiples sentiments d'insatisfaction en terme de reconnaissance statutaire, salariale mais surtout d'aspiration à une progression personnelle.

Quel lien peut-on renouer aujourd'hui entre les disciplines et les compétences, entre les notes scolaires et la capacité à s'intégrer dans un milieu de travail ? A partir de quelles normes, de quels standards les enseignements jugent-ils aujourd'hui ? Dans ce contexte fluctuant, l'école a t'elle encore une politique d'orientation se demandent certains ? Tout le monde s'accorde à dire que c'est en préparant mieux les élèves au long de leur cursus scolaire et en les accompagnants dans leur carrière qu'ils pourront mieux supputer leurs chances de voir se réaliser les projets qu'ils élaborent et d'établir les ajustements et stratégies nécessaires.

L'orientation aujourd'hui ne repose plus exclusivement sur une politique de filières où les capacités intellectuelles des jeunes définies à priori, sans référence aux expériences qui les construit.

Il convient de privilégier l'aide à la construction de projets personnels en faisant l'hypothèse très souvent vérifiée que chaque jeune est capable d'adapter sa trajectoire et ses résultats aux objectifs consciemment réfléchis qu'il vise, en fonction de normes et de standards clairement définis. Une telle démarche pourrait aussi mieux correspondre aux attentes et aux besoins économiques des entreprises qui recherchent non pas des diplômés mais des diplômés.

Le Président : Jean-Marie Quiesse